



Centre Régional AGRHYMET



BULLETIN DE SUIVI DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

N° 02 - Juin 2012

Résurgence du criquet pèlerin : Chronique d'une invasion annoncée au Sahel



Figure 1 : Invasion acridienne 2004/2005



Figure 2 : Invasion acridienne 2004/2005

I. Genèse de la résurgence

La résurgence du Criquet pèlerin signalée en Libye et en Algérie n'a pu être contenue. Les efforts sont entravés par une insécurité endémique dans la zone concernée. Le début de dessèchement de la végétation consécutif à la fin de la saison pluvieuse dans ces zones de reproduction hiverno-printanière a contraint ce ravageur transfrontalier à la recherche des conditions lui permettant d'assurer sa survie et sa reproduction.

Les pluies enregistrées dans le nord de certains pays de la ligne de front (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad) dès le mois d'avril, ont créé des conditions écologiques favorables au développement de l'espèce dans certaines aires de multiplication. Il s'agit principalement de l'Aïr et le Tamesna ainsi que le Sahel des pâturages au Niger, le Tibesti au Tchad, le Tamesna et l'Adrar des Iforas au Mali.

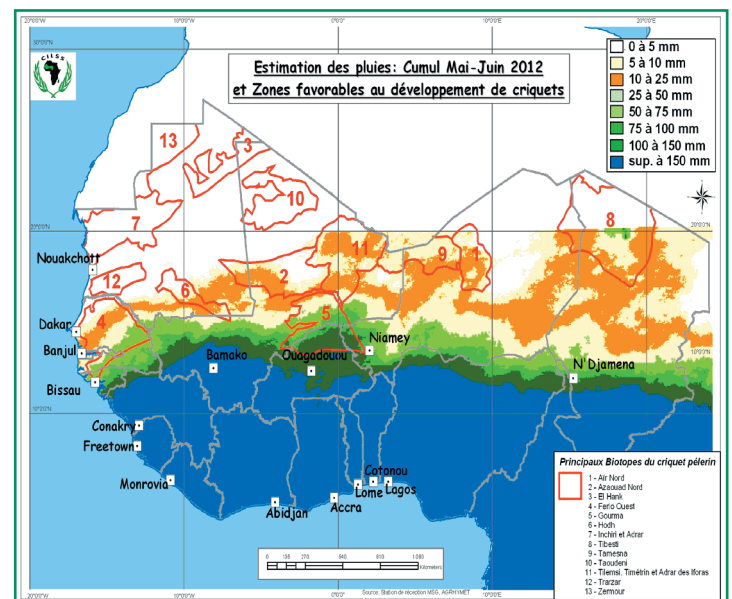


Figure 3 : Estimation pluies cumulées au 20 juin 2012 et aires grégariques (Source : CRA/CILSS).

Les prévisions des services de la FAO donnaient déjà l'alerte quant aux mouvements éventuels des populations adultes du Criquet pour les périodes de mai et juin.

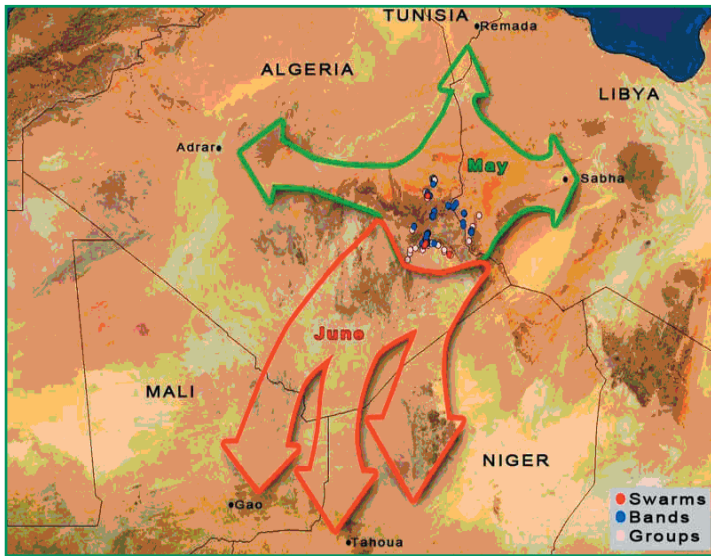


Figure 4 : Prévision des déplacements des populations adultes de SGR en mai et juin (source FAO)

Les infiltrations ont pris de l'ampleur et au-delà des prévisions de la FAO, elles sont signalées le long de toutes les frontières nigéro-libyenne et nigéro-algérienne. Des mouvements de groupes d'ailés vers le Sud algérien (Tamanrasset) et les zones de reproduction estivale au Mali et au Niger en particulier) ont été observés en fin mai.

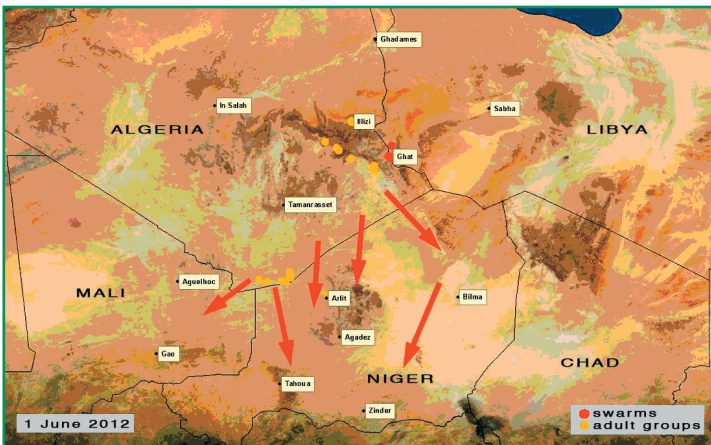


Figure 5 : Déplacement attendu du Criquet pèlerin en juin (Source : DLIS FAO 2012)

Au Niger, quelques mouvements de groupes d'ailés et essaims sont déjà signalés par les équipes du Centre National Antiacridien. Avec l'installation progressive de la saison pluvieuse, les aires de reproduction et de grégarisation du criquet pèlerin seront fonctionnelles en Mauritanie, au Mali, Niger et Tchad où la reproduction pourrait se poursuivre.

II. Dispositions prises

Des équipes mixtes de prospection et de lutte du CNLA basé à Timia et Tabelot sont déjà à pied d'œuvre au Niger. Les traitements ont couvert 735 hectares et se poursuivent. A l'initiative du Gouvernement nigérien, une réunion de la Commission mixte de concertation Etat-Donateurs a été tenue le 20 juin dernier à l'effet d'examiner la situation de crise née de cette résurgence. Des appels aux partenaires pour renforcer les activités déjà entreprises ont été lancés par le gouvernement. Au Mali, les efforts de surveillance et de lutte pourraient être contrariés voir annihilés par les problèmes d'insécurité et l'accès difficile à certaines zones.

III. Perspectives et recommandations

Davantage de groupes d'ailés immatures et probablement des essaims continueront d'arriver dans le nord du Niger (plaines du Tamesna et montagnes de l'Aïr) les prochaines semaines et dans le nord-est du Mali () et le nord-ouest du Tchad. De fortes pluies ont été en effet enregistrées en fin mai dans le Tibesti au Tchad, sur le plateau du Djado et de faibles pluies sont tombées également à la mi-mai dans certaines parties du Tamesna au Niger.

La menace réside du fait que Les populations ailées en provenance de l'Algérie et de la Libye pourraient laisser, tout le long de leur parcours, de petits groupes de femelles dont les pontes seront favorisées avec l'installation de la saison humide au Sahel. Si aucune disposition n'est prise à temps, ces essaims pourraient se retrouver rapidement dans le Sahel des pâturages, se fragmenter et s'éparpiller sur de très grandes étendues rendant ainsi leur contrôle plus difficile et laborieux.

Les pays se doivent de déclencher leurs plans nationaux d'urgence antiacridiens (PNUA) dont la mise en œuvre doit être fortement soutenue par les Etats respectifs avec un appui conséquent des partenaires.

La mutualisation des efforts de surveillance et de lutte favorisera également une meilleure efficacité des opérations.

***Oedaleus senegalensis*, un sauteriau redoutable des cultures vivrières au sahel.**

Le criquet sénégalais *Oedaleus senegalensis* Krauss 1877 est devenu, depuis les importantes pullulations des années 1974 et 1975, le principal acridien ravageur des cultures au Sahel. IL provoque, des dégâts récurrents considérables sur les cultures céréalières en particulier le mil (*Pennisetum glaucum*).

Actuellement, de très vastes zones sont régulièrement traitées avec des insecticides chimiques pour contrôler les pullulations en particulier au Niger, au Sénégal et au Mali. La lutte contre cet acridien ravageur est devenue, une préoccupation majeure pour les autorités nationales des pays concernés pour lesquelles la mise en œuvre d'une stratégie de lutte plus raisonnée s'avère plus que nécessaire.



Figure 6 : Dégâts sévères sur champ de mil- Niger Est (source PRÉLISS/CRA)

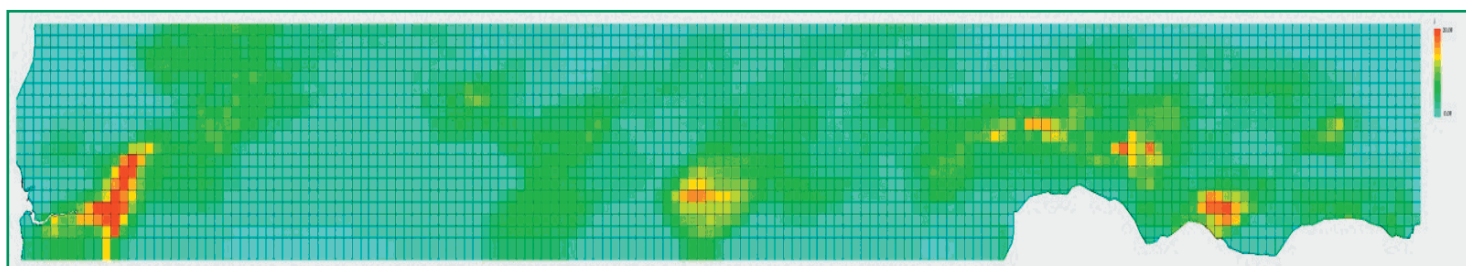


Figure 7 : Densités simulées du Criquet sénégalais au stade juvénile - première décade de septembre saison 2011

Pour contribuer à une meilleure gestion de ce fléau acridien, un système d'aide à la décision basé sur la modélisation de la dynamique des populations du Criquet sénégalais a été développé (modèles SahelEco et SahelOse) par le Centre Régional AGRHYMET du CILSS et l'Université AARHUS du Danemark à travers le programme PRÉLISS, financé par la Coopération Danoise.

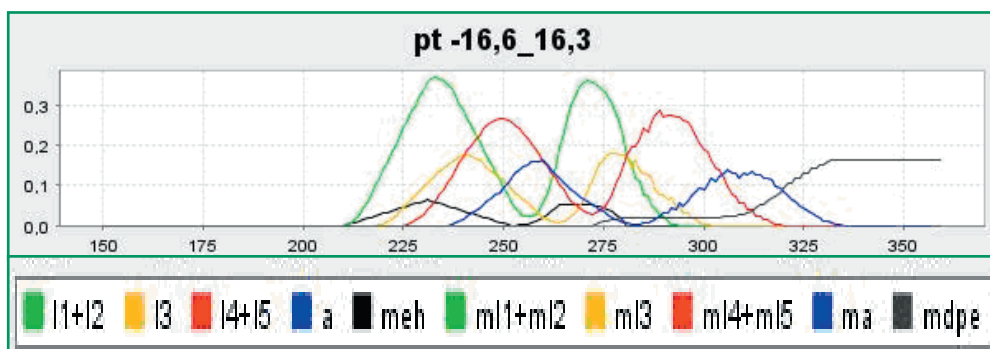


Figure 8 : Dynamique de la population du Criquet sénégalais à différents stades de développement au cours de la saison

Ces modèles, à travers la prise en compte des facteurs météorologiques et pédo-climatiques, permettent de simuler la dynamique des populations et de concevoir des stratégies nationales et régionales optimales de lutte contre cette espèce à la fois en termes de rentabilité économique et de préservation de l'environnement.

- Les décideurs des pays soutiennent les efforts des services techniques nationaux de PV ;
- Les services techniques assurent la poursuite de la collecte des données et la mise à jour régulière des bases de données d'entrée aux modèles.

Afin de poursuivre l'implémentation du système d'aide à la décision et assurer sa durabilité, nous recommandons que :

La mineuse du mil (*Heliocheilus albipunctella* de Joannis) un autre fléau du mil au Sahel

Les effets néfastes des ennemis des cultures sur le rendement sont connus par les producteurs du mil. Mais ces derniers ne disposent pas toujours des moyens et informations appropriés pour juguler les pertes occasionnées. Les raisons sont multiples et ne relèvent pas nécessairement des producteurs. Ainsi, seul l'engagement des producteurs avec une implication des services techniques pourrait conduire à une meilleure maîtrise des pertes de récolte.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les actions du CILSS qui visent à renforcer les capacités des acteurs de développement dans sa zone d'intervention pour la maîtrise des bonnes pratiques phytosanitaires contre la mineuse de l'épi du mil (*Heliocheilus albipunctella* de Joannis). Cet insecte, en effet est un des nuisibles les plus redoutables de cette culture dans la zone sahélienne. A lui seul, il peut causer une réduction de 17 à 41 % de perte de rendement du mil au Niger.

Au regard de l'importance économique du nuisible, de sa biologie et les dégâts importants causés par cet ennemi en 2011 (photos 1 et 2), il s'avère évident que les risques d'attaques sévères seront également élevés pour cette

année 2012. Par conséquent, nous recommandons que des dispositions, à l'image de l'ONG ARZIKI/CLUSA Niger, soient prises afin de mettre en place dans les pays des programmes :

- d'élevage de *Habrobracon* qui est l'ennemi naturel du ravageur (photos 3 et 4) ;
- de formation des producteurs pour les opérations de lâchers ;
- de formation des équipes de surveillance pour identifier les pics des pontes et signaler les débuts des opérations de lâchers.

Des spécimens du parasitoïde sont maintenus en élevage au centre Régional AGRHYMET et pourraient être mis à la disposition des acteurs de développement des pays du CILSS. Des sessions de formations sur les techniques d'élevage de *Habrobracon* pourraient également être organisées au profit des agents de développement.

A moyen et long termes, un programme régional pourrait être envisagé pour une meilleure coordination et efficacité de la lutte contre ce ravageur dans la zone sahélienne.



Figure 9 : Dégâts de la mineuse sur épis

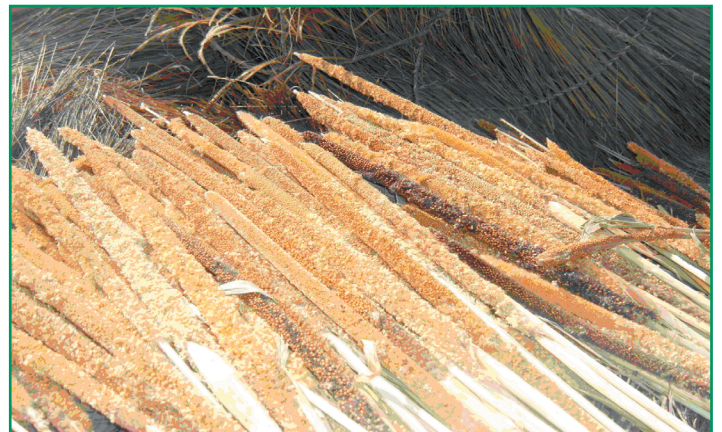


Figure 10 : Epis immatures récoltés dans l'espoir



Figure 11 : Préparation des sacs de lâchers



Figure 12 : Mise en place des sacs de lâchers